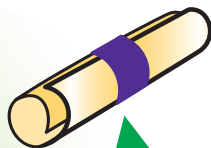


Les Points d'Accès à la Téléformation

J'apprends l'anglais spécifique à mon métier



1 Je valide mon projet auprès de mon employeur, de ma Mission locale ou de mon Pôle emploi



4 J'obtiens une attestation de stage ou un diplôme conforme aux référentiels européens des langues



2 Pour suivre ma formation, je me connecte dans le P@T le plus proche de mon travail ou de chez moi



3 Je développe une meilleure maîtrise de mon anglais professionnel

Renseignez-vous auprès du GRETA des Pays Champenois
Patrick Gaillard - 03 26 81 44 87